

PAYS CORBIERES & MINERVOIS

Mission d'étude en vue de l'élaboration d'un projet et d'un schéma de services aux publics

Diagnostic stratégique

*AG. Beau Castagnac, M. Cuchot
D. Bac, G. Bulone
Novembre 2006*



Cabinet d'Ingénierie Sociale

26, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 51 28 60 – Fax 05 34 51 28 14
Email : accueil@cirese.fr



2 square Genin
BP 1523
38025 GRENOBLE CEDEX 01
tél. 04 76 87 70 40 – fax 04 76 87 70 28
Email : info@argos-consultants.fr

Préambule

Le PAYS, un projet pour un horizon souhaité en 2012

Le processus de construction du Pays Corbières et Minervois, engagé depuis 1999 par une démarche participative pour écrire la Charte de Pays et le Projet du Territoire, a été confirmé en mars 2004 par un arrêté préfectoral reconnaissant son périmètre et par la création en 2005 d'une part du Syndicat Mixte de gestion associant les représentants des Communautés de communes, ceux du Conseil Général de l'Aude et des Chambres consulaires, d'autre part d'une association Loi 1901 permettant le fonctionnement du Conseil de Développement qui rassemble près de 230 membres investis dans 12 commissions thématiques.

Il travaille depuis en coopération suivie avec le Pays Touristique Corbières et Minervois, créé en 1986.

Le Pays Corbières et Minervois s'est donné quatre enjeux d'ici 2012, traduits en quatre défis et trente deux axes de développement.

Le défi n°3 concerne l'enjeu « d'un territoire qui maîtrise son devenir », avec en particulier l'axe 20 de développement concernant la mission d'étude confiée à PLURALIS : concevoir un schéma général d'organisation, de maillage, de diffusion et de gestion des services sur l'ensemble du territoire .

Cet axe est global et transversal à d'autres axes de développement du projet du Pays, autour des questions d'attractivité du territoire, d'équilibre et de cohérence dans la répartition et l'accès aux services, de sorte à renforcer la cohésion interne et le lien social sur le territoire.

Le Pays est composé de territoires qui connaissent des phénomènes d'attractivité et présentent des modes de fonctionnement différents.

La CCRL : une influence incontournable sur le Pays Corbières et Minervois avec 48% de la population en 1999, et 50% au moins en 2010.

Une très forte concentration de l'ensemble des services sur la ville de Lézignan Corbières :

- ⇒ qui de ce fait constitue un pôle d'équipements et de services incontournable pour l'ensemble du Pays,
- ⇒ mais qui représente un risque pour les autres communes de la CCRL, la proximité ne justifiant pas l'installation sur leur territoire d'un service présent à Lézignan Corbières.



Cabinet d'Ingénierie Sociale



La CC du Canal du Midi en Minervois : un territoire à deux composantes, qui cherche sa place entre Narbonne et le Pays :

- ⇒ des communes en périphérie de Narbonne, qui connaissent une situation de péri-urbanisation,
- ⇒ des communes à caractère plus rural tournées vers Lézignan Corbières et qui connaissent par rapport à la ville les mêmes risques que les autres communes de la CCRL.

La CC de la Contrée de Durban : un territoire organisé en deux bassins de vie, autour de deux communes de taille identique, et qui réussit globalement à équilibrer l'offre de services aux populations :

- ⇒ un bassin autour de Durban, qui en tant que chef-lieu se positionne comme pôle administratif,
- ⇒ l'autre organisé autour de Saint-Laurent de la Cabrerisse, avec la proximité de Thézan les Corbières, troisième commune du territoire en termes de population.

La CC du canton de Lagrasse : un territoire à fort caractère rural, organisé autour des quatre communes les plus peuplées, avec une attractivité forte vers Carcassonne.

La CC des Hautes Corbières : un territoire rural homogène avec peu de communes, une forte concentration des services sur la commune de Tuchan, et une attractivité certaine de Perpignan.

La CC du Massif de Mouthoumet : un territoire composé de nombreuses petites et très petites communes rurales, qui a misé depuis plusieurs années sur le principe d'un maillage des équipements et des services.



Cabinet d'Ingénierie Sociale

26, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 51 28 60 – Fax 05 34 51 28 14
Email : accueil@cirese.fr



2 square Genin
BP 1523
38025 GRENOBLE CEDEX 01
tél. 04 76 87 70 40 – fax 04 76 87 70 28
Email : info@argos-consultants.fr

PARTIE I DIAGNOSTIC SOCIO-DEMOGRAPHIQUE



Cabinet d'Ingénierie Sociale

26, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 51 28 60 – Fax 05 34 51 28 14
Email : accueil@cirese.fr



2 square Genin
BP 1523
38025 GRENOBLE CEDEX 01
tél. 04 76 87 70 40 – fax 04 76 87 70 28
Email : info@argos-consultants.fr

1. DEMOGRAPHIE GENERALE

1.1 Evolution récente et prospective

Territoire	Population PSDC 1982	Population PSDC 1990	Population PSDC 1999	estimation 2010 (scénario alternatif)	estimation 2015 (scénario alternatif)	estimation 2020 (scénario alternatif)	estimation 2030 (scénario alternatif)
CC de la contrée de Durban	3 571	3 485	3 422	3 345	3 314	3 283	3 221
CC du Canal du Midi en Minervois	8 409	8 791	9 668	10 860	11 449	12 070	13 335
CC du canton de Lagrasse	3 144	2 986	2 977	2 967	2 963	2 959	2 950
CC de la Région Lézignanaise	16 638	17 639	18 792	20 304	21 031	21 784	23 278
CC du Massif de Mouthoumet	1 194	1 194	1 253	1 296	1 315	1 333	1 372
CC des Hautes Corbières	2 019	1 942	1 880	1 813	1 786	1 759	1 707
Pays Corbières et Minervois	34 975	36 037	37 992	40 585	41 857	43 188	45 863
Aude	280 686	298 712	309 770	322 262	327 615	341 000	354 000
Languedoc-Roussillon	1 926 514	2 114 985	2 295 648	2 538 045	2 631 000	2 782 000	3 027 000

source Insee RGP, Omphale

L'évolution démographique du Pays Corbières et Minervois s'inscrit dans une région en forte croissance récente. Le Languedoc-Roussillon a en effet gagné près de 20 % de population supplémentaire entre les recensements de 1982 et 1999.

Mais sur cette même période le Pays connaît une expansion moindre (+ 9 %, soit 3 000 habitants supplémentaires), à l'image du département de l'Aude (+ 10 %).

Au sein du Pays, les évolutions constatées sont distinctes :

- les 2 Communautés de communes de plaine sont les plus peuplées et les plus dynamiques : la région lézignanaise concentre 49 % de la population du Pays en 1999, le bassin ginstacquois 25 %, ce qui au total représente les 3/4 de la population du Pays. Les augmentations respectives sont de 13 et 15 % sur 17 ans.
- le Massif de Mouthoumet est la seule des 4 Communautés de communes de montagne à avoir une dynamique démographique positive (+ 3 %), mais sur des effectifs faibles (1 253 habitants en 1999).
- les 3 autres territoires montagnards ont connu une évolution négative depuis 1982, mais plus contenue depuis 1990 : entre 5 et 7 % de baisse depuis 1982.

Cette croissance démographique du Pays est due à un excédent migratoire important : près de 6 500 habitants nouveaux entre 1982 et 1999, qui couvrent ainsi largement le déficit naturel, de

Pluralis)

(des consultants en réseau)

près de 3 500 personnes sur la même période.

En cela, le Pays suit les tendances départementale et régionale, et l'ensemble des territoires s'inscrit peu ou prou dans cette dynamique.



Cabinet d'Ingénierie Sociale

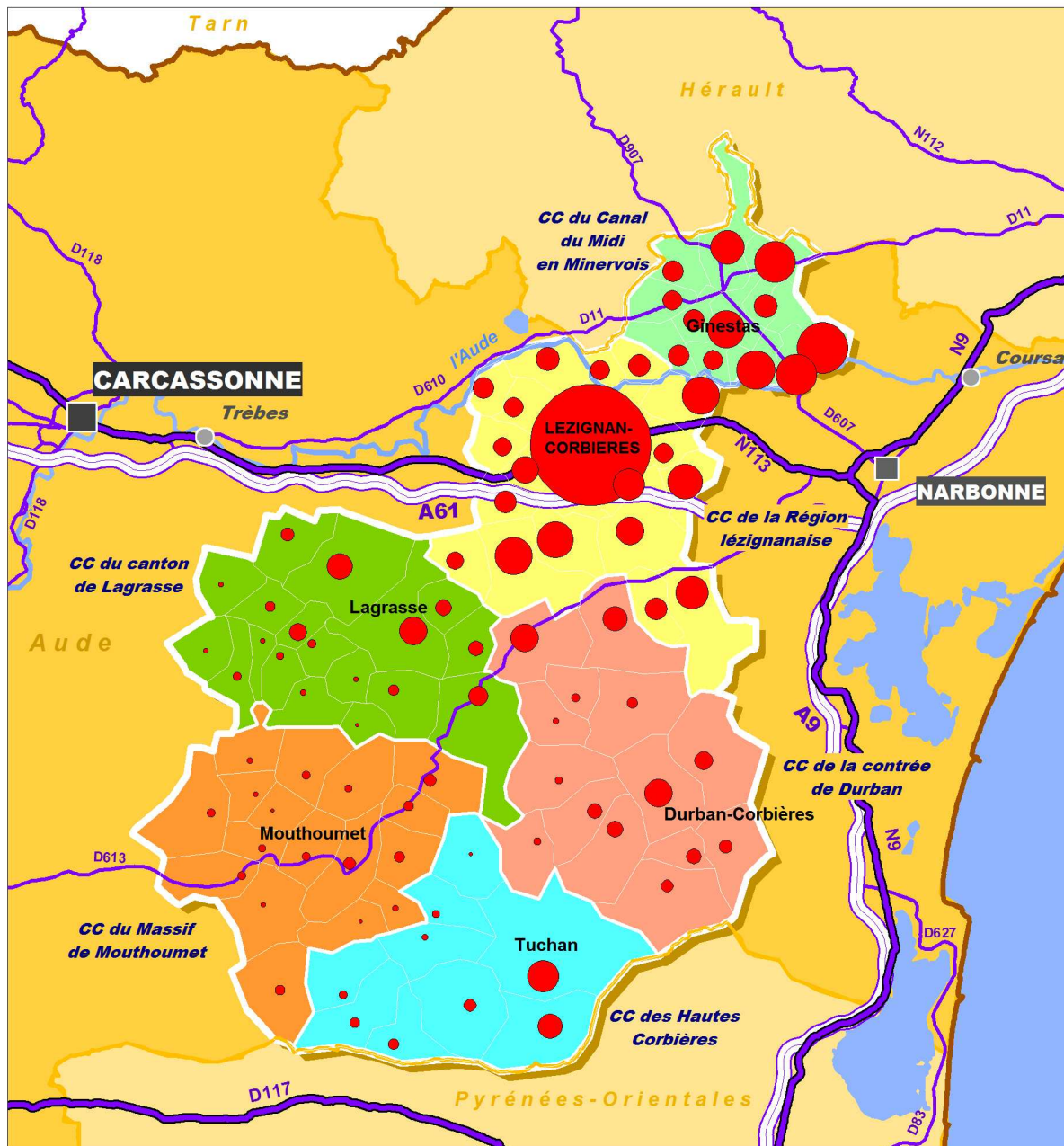
26, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 51 28 60 – Fax 05 34 51 28 14
Email : accueil@cirese.fr



2 square Genin
BP 1523
38025 GRENOBLE CEDEX 01
tél. 04 76 87 70 40 – fax 04 76 87 70 28
Email : info@argos-consultants.fr

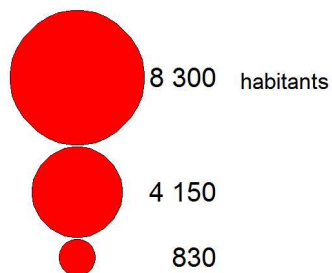
Pluralis

(des consultants en réseau)



La population en 1999

(PSDC, source Insee)



Cabinet d'Ingénierie Sociale

ARGOS
DÉVELOPPEMENT LOCAL

26, rue Théron de Montaugé
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 51 28 60 – Fax 05 34 51 28 14
Email : accueil@ciresse.fr

2 square Genin
BP 1523
38025 GRENOBLE CEDEX 01
tél. 04 76 87 70 40 – fax 04 76 87 70 28
Email : info@argos-consultants.fr

L'Insee produit régulièrement des projections démographiques à 15, 30 ou 50 ans. Elles s'appuient sur des scénarios, divers selon des hypothèses de dynamique naturelle, de structure par âges et de comportement migratoire.

Il a été retenu au niveau régional un scénario dit « alternatif » qui prolonge les tendances de l'intercensitaire 1990-1999 pour ces trois critères.

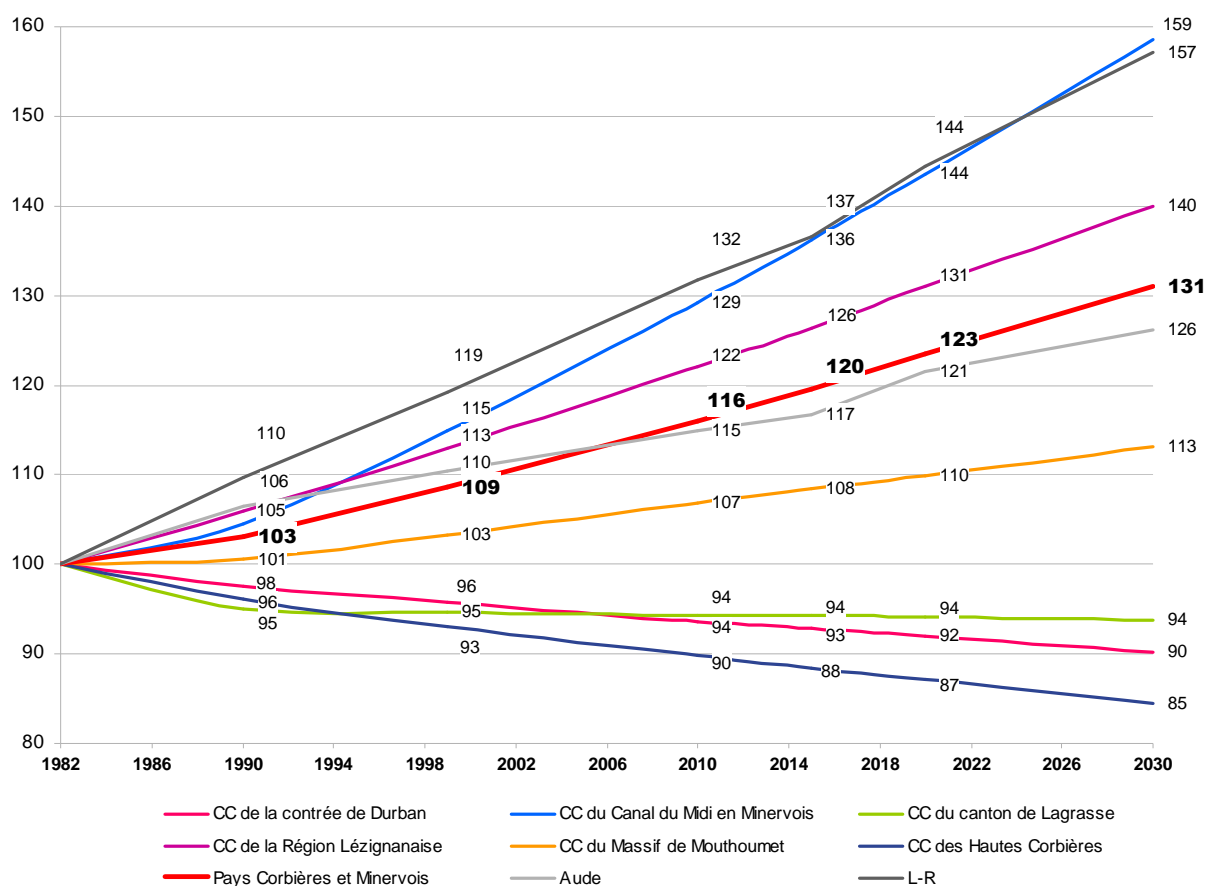
Pour des raisons de fiabilité statistique, le modèle de projection (Omphale) ne peut être appliqué qu'à des territoires peuplés d'au moins 50 000 habitants. Nous proposons néanmoins une extrapolation pour le Pays Corbières et Minervois sur la base du scénario retenu par la Région.

Les données avancées n'ont donc qu'une valeur indicative, et ce d'autant plus que le territoire est peu peuplé ou que l'échéance est éloignée.

Le graphique suivant compare les rythmes d'évolution passés et estimés pour 2010, 2015, 2020 et 2030. Nous avons rapproché chacun des territoires à une même base 100 en 1982.

La population : rythmes d'évolution (tendances récentes et prospective)

(base 100 en 1982)



Il en ressort les principaux points suivants.

- Le Pays pourrait accroître sa population de 2 600 personnes d'ici 2010, pour atteindre 40 600 habitants, puis près de 42 000 en 2015 et même près de 46 000 en 2030 (environ 8 000 habitants de plus qu'en 1999).
- Le rythme d'accroissement du Pays serait légèrement supérieur à celui de l'Aude (indice 131 contre 126 en 2030), mais bien en deçà de la dynamique régionale, qui elle se traduirait par une augmentation de près de 60 % d'ici 2030.
Cette différence s'explique en partie par l'éloignement du Pays au pôle montpelliérain et au littoral, qui sont les deux principaux espaces de croissance de la région Languedoc-Roussillon.
- Au sein du Pays, les tendances récentes se prolongent :
 - les territoires les plus dynamiques confortent leur position, et notamment celui du Canal du Midi : 1 200 personnes supplémentaires sont attendues d'ici 2010, autant pour 2020 (hausse de plus de 40 % entre 1982 et 2020). La région lézignanaise quant à elle accueillerait 3 000 nouveaux habitants d'ici 2020.
 - la Communauté de communes du Massif de Mouthoumet devrait prolonger sa tendance positive, sur des effectifs encore faibles,
 - les 3 autres territoires devraient connaître une certaine déprise (- 400 habitants au total d'ici 2030) : la Communauté de communes des Hautes Corbières devrait être la plus touchée.

territoire	Population 1982	Population 1990	Population PSDC 1999	estimation 2010 (scénario alternatif)	estimation 2015 (scénario alternatif)	estimation 2020 (scénario alternatif)	estimation 2030 (scénario alternatif)
CC de la contrée de Durban	3 571	3 485	3 422	3 350	3 310	3 280	3 220
CC du Canal du Midi en Minervois	8 409	8 791	9 668	10 860	11 450	12 070	13 410
CC du canton de Lagrasse	3 144	2 986	2 977	2 970	2 960	2 960	2 950
CC de la Région Lézignanaise	16 638	17 639	18 792	20 300	21 030	21 780	23 370
CC du Massif de Mouthoumet	1 194	1 194	1 253	1 290	1 310	1 330	1 370
CC des Hautes Corbières	2 019	1 942	1 880	1 810	1 790	1 760	1 700
Pays Corbières et Minervois	34 975	36 037	37 992	40 580	41 850	43 180	46 020
Aude	280 686	298 712	309 770	322 262	327 615	341 000	354 000
Languedoc-Roussillon	1 926 514	2 114 985	2 295 648	2 538 045	2 631 000	2 782 000	3 027 000

source Insee (RGP, Omphale)

Cependant, ce scénario, légitime parce qu'officialisé par l'instance publique de prospective, est remis en cause, par 2 éléments plus récents.

Premièrement, les rythmes d'évolution rencontrés depuis 1999 sont supérieurs à ceux de la période 1990-1999.